

Faut-il normaliser le contrôle interne ?



À la question : faut-il normaliser le contrôle interne ? la réponse semble déjà acquise de toute part sous forme d'interventions législatives (loi Sarbanes-Oxley - USA, loi sur la sécurité financière - France, projet de loi sur la sécurité financière - Tunisie, etc...).

Si la réponse affirmative est donc évidente, il reste à dire comment ?

En effet, les nouvelles législations ne sauraient produire les avantages escomptés malgré un coût de mise en œuvre élevé, sans établir un corps de normes de contrôle interne pertinentes, intelligibles et accessibles.

Concept datant de plus d'un demi siècle, le contrôle interne est de plus en plus mis à niveau pour s'adapter aux nouveaux impératifs d'une économie ouverte, fortement concurrentielle, de plus en plus réactive en temps réel où l'on peut grandir plus vite que jamais mais aussi risquer de disparaître encore plus vite.

Normaliser le contrôle interne ne saurait se faire par la conception de normes de détail qui standardisent les procédures et mesures concrètes tant celles-ci doivent répondre aux risques spécifiques de chaque activité. La normalisation du contrôle interne sera, donc, nécessairement une normalisation à base de principes.

Mais, doré et déjà, nous savons que les compétences dans le domaine des contrôles internes deviennent des compétences de base pour l'ensemble des responsables, à tous les échelons de l'organisation : «Chacun doit s'approprier son propre contrôle interne et, donc, entre autres choses, assumer la responsabilité de ses procédures» (1).

Le comité COSO a été le premier en 1992 à dessiner la configuration d'une normalisation conceptuelle du contrôle interne. Le cadre conceptuel du contrôle interne COSO «Internal Control Framework» est devenu depuis la référence commune qui imprègne largement toute réflexion sur le contrôle interne. Un grand pas est déjà franchi, mais ce cadre, qui vient d'être renforcé par un second consacré à la gestion intégrée des risques «Enterprise risk management - integrated framework» est encore difficile d'accès et semble manquer de vertus pédagogiques. Le contrôle interne reste donc une discipline en devenir, un édifice en pleine construction. Mais l'œuvre est grandiose tant sa contribution à l'efficacité des organisations et au bien-être des hommes sera importante.

(1) Renard. J, Permanence et actualité du contrôle interne, In les cahiers de recherche, page 45.

Abderraouf YAICH